

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 8

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSIES DE FRANCE

★ ★ ★

A L'ÉCOUTE !

★ ★ ★

A VOUS BESANÇON.

COMMUNIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ SUISSE A BESANÇON

L'activité de la colonie ne s'est pas ralentie au cours de ces derniers mois. C'est ainsi que :

La section de football a enregistré d'excellents résultats de fin de saison. La première équipe termine première du classement et devient championne de Franche-Comté et passe en division Honneur. Deux coupes « Martini » ont été gagnées par nos équipes durant la saison, ce qui prouve bien l'effort accompli par nos joueurs. Mais tous ces résultats sont le fruit de l'inlassable dévouement du président de cette section, M. Marcel Alber, à qui revient, pour une large part, le brillant succès de nos joueurs.

Le samedi 6 juin, une Vente de Charité, organisée par les Dames de l'Ouvroir au profit des œuvres de la Société, s'est déroulée dans une ambiance très sympathique. Beaucoup de comptoirs, tous plus achalandés les uns que les autres, attiraient l'attention des visiteurs. Mme Glauser, présidente de l'Ouvroir, et ses collaboratrices remercient très vivement les généreux donateurs et visiteurs, qui ont assuré la réussite de cette vente. Ainsi, nos vieillards auront une belle fête de fin d'année, but du dévouement inlassable des

Dames de l'Ouvroir à qui le Comité de la Société exprime toute sa reconnaissance.

La Section des accordéonistes a participé en 1958-59, à 25 concours et manifestations, dont le Concours A.P.H. (Association des Professeurs agréés par Hohner), à Dijon. Ce concours compte pour les finales des coupes de France, de même que le Concours International de Besançon, organisé par ladite Société, sous la présidence du Consul, et qui réunissait 250 concurrents. En guise de récupération, cette section a fait un voyage de deux jours à Kandersteg.

Rallye du 28 juin 1959. — Cette excursion, des plus réussies, eut lieu à Sommartel, sommet de 1.330 m. au-dessus du Locle en Suisse. Dix-huit voitures prirent part avec une centaine de participants environ. L'après-midi, un gymkana permit de départager les concurrents et amuser les participants, tant Suisses que Français. Ce fut une très belle journée pour laquelle il convient de remercier les organisateurs, notamment le président, M. André Steiner, qui avait dressé un remarquable itinéraire.

Programme. Fêtes du 1^{er} août. — Comme d'habitude, les compatriotes restés à Besançon, se sont retrouvés au local le samedi, 1^{er} août. Tous ont eu à cœur de se réunir pour témoigner leurs sentiments de gratitude à notre chère Patrie. Le Consul et quelques-uns de ses collaborateurs étaient présents.

Haute-Saône. — A Chavanne, près Héricourt, le Club Agricole de Sainte-Marie, sous la présidence de M. F. Keller, fête le 1^{er} août, le samedi 25 juillet 1959.

L'Amicale de la Haute-Saône de son côté, organise, sous la présidence de M. F. Baumgartner, sa fête nationale le dimanche 2 août 1959, à la ferme de Frisemont, près Vauvillers.

On sait la peine que prennent ces sociétés pour célébrer dignement notre fête nationale. L'ambiance est tout à fait de chez nous et la foule qui s'y rend n'est jamais déçue.

A VOUS LILLE.

Echos de la promenade-surprise. — Elle comporta, aux dires de certains, une double surprise, réclamant des participants une performance peu conforme à la nonchalance dominicale annoncée ! A vrai dire, les concurrents se prirent au jeu, et la passion qu'ils déployèrent a mis en évidence deux points faibles de l'organisation : à savoir que les équipes ne savaient pas par avance la répartition des points selon les épreuves ou les erreurs, et que le temps trop limité des contrôles fut une cause d'énervement. L'on eut aussi loisir de vérifier le vieil adage : « Ventre affamé n'a pas d'oreille ! ».

L'organisation de cette promenade remonte, à vrai dire à l'an dernier, et l'on se rappelle que des événements imprévus vinrent alors en compliquer la mise sur pied. Le Président et le Comité sont fermement disposés à tenir compte de ces expériences pour rénover entièrement la formule l'année prochaine, étant bien entendu que le principe de la balade est conservé. Car la promenade en soi était charmante, et Ardres, point terminus, eût été encore plus plaisant sous un vent moins agressif. Par ailleurs, presque tous les concurrents se virent gratifiés d'un lot et, contrairement à l'an dernier, l'on regretta, au départ, de voir encore des places inoccupées dans certaines des neuf voitures concurrentes. Avis aux piétons pour l'an prochain !

A VOUS NANTES.

La colonie suisse de Bretagne et de Touraine a été conviée par la Société Suisse de Bienfaisance de cette ville à célébrer, au cours d'un pique-nique, notre Fête nationale dans le cadre sympathique de la Poitevinière, à Sainte-Luce.

Malgré un temps pluvieux, qui a interdit la réunion en plein air, une quarantaine de compatriotes ont répondu à l'invitation. Une certaine animation régnait dans le local qui a servi finalement comme refuge lorsque M. Badel, président, prit la

parole pour transmettre le message du Président de la Confédération.

On entendit ensuite le discours de M. Maurer, Consul, qui traça également une brève esquisse de la situation de notre pays face à la situation internationale.

A VOUS ORAN.

La Société Suisse de Bienfaisance à Oran, vient de tenir son Assemblée générale annuelle.

A la suite du prochain départ du Président, M. Numa Scheidegger, d'Oran pour Paris, ce groupement a élu un nouveau Président, et le Comité actuel se compose comme suit :

Président : M. Leutenegger Frédéric.

Vice-Président et Secrétaire : M. Gehrig René.

Premier Trésorier : M. Schildknecht.

Deuxième Trésorier : M. Buschi.

Assesseurs : MM. Aschmann, Guhl, Jeanrenaud, Schumacher ; Mmes Riccard, Moméja, Gilliéron, Bernhard.

A VOUS TOULOUSE.

CHANT DU GROUPE DES JEUNES SUISSES DE TOULOUSE

Air : « Salut, glaciers sublimes ».

Entre amis et confédérés
Nous nous réunissons

Pour appeler et saluer
La Suisse que nous aimons,
Nous qui vivons à l'étranger,
Nous avons le devoir
De chanter pour le faire aimer
Notre joli terroir (bis).

Tra la la...

C'est du bon temps qui passe
Quand nous jouons au yasse,
Quand avec entrain nous dansons
Au son de l'accordéon.
Tous nos ennuis sont résolus
Autour d'une bonne fondue
Et l'on sent palpiter son cœur
Aux beaux chants du jodleur (bis).

Tra la la...

Ph. JEANNERET.

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

dispose à l'étranger de

Sièges

à

LONDRES, 99 Gresham Street

et à

NEW-YORK, 15 Nassau Street



Représentations

à

PARIS, 31, Av. de l'Opéra

à

RIO DE JANEIRO et BUENOS AIRES

Sociétés Affiliées

à MONTRÉAL, SWISS CORPORATION FOR CANADIAN INVESTMENTS LTD

à CASABLANCA, BANQUE FRANCO-SUISSE POUR LE MAROC

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messenger suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement : Fr. 600

IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 94.661. — Dépôt légal : III-1959 N° 51/1959

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messenger » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris, 7^e

A VOUS PARIS.

LA CONFEDERATION VA AIDER LES SUISSSES DE PARIS A CONSTRUIRE LEUR HOPITAL

L'Association de l'Hôpital suisse de Paris a tenu sa onzième Assemblée, sous la présidence de M. Georges de Diesbach, qui a annoncé qu'après de longues négociations avec les autorités helvétiques et les architectes désignés comme experts par l'Administration fédérale pour examiner l'étude d'avant-projets de l'hôpital, à la création duquel travaillent, depuis douze ans, les Suisses de Paris, l'appui de la Confédération venait d'être obtenu.

Les experts ont estimé que le projet, qui avait été prévu, ne correspondait pas au standard élevé des hôpitaux suisses et que le montant global à engager pour sa construction et son installation, afin qu'il soit vraiment représentatif de la science hospitalière helvétique, devait être porté à 6 millions de francs suisses.

Tenant compte de la fortune actuelle de l'Association qui, en dehors du terrain de 4.000 m², très bien situé, qu'elle possède à Neuilly, est de un million et demi de francs suisses, les Suisses de France devront faire un effort important pour réunir, par leurs propres moyens, encore environ un million jusqu'à fin 1960. Mais maintenant qu'ils ont la certitude de pouvoir arriver à chef, ils vont chercher tous les moyens de réunir cette somme.

L'Ambassadeur, Pierre Micheli, fit à l'assistance le récit des pourparlers avec les autorités fédérales, auxquelles un memorandum avait été transmis de la part de l'Association de l'Hôpital suisse, pour demander l'aide de la Confédération. M. Streuli, chef du Département des Finances, après un premier examen de ce dernier, avait obtenu du Conseil Fédéral l'autorisation de poursuivre les négociations et désigna deux experts : un architecte de Zurich, spécialiste de la construction hospitalière et le directeur d'un hôpital de Berne, qui sont venus à Paris étudier sur place la question, avec les membres de l'Ambassade et les dirigeants de l'Association de l'Hôpital suisse de Paris. Ils reconnurent la nécessité pour une colonie suisse de 30.000 âmes de créer un hôpital qui lui soit propre, mais estimèrent que le pre-

mier projet prévoyant un hôpital de 90 lits, avec possibilité par la suite de le porter à 130 lits, devait être abandonné et qu'il fallait passer immédiatement au second stade : soit 130 lits, afin d'avoir un établissement plus rentable et plus économique. Ils préconisèrent la construction de salles communes pouvant accueillir les Suisses nécessiteux de France ou de passage, afin de donner à l'hôpital un caractère plus social.

Les experts, après ces modifications au projet initial, établirent un rapport favorable, recommandant au Département des Finances d'accorder l'appui financier de la Confédération à cette entreprise.

Le Conseil Fédéral, sur la proposition de M. Streuli, décida d'apporter la garantie de la Confédération à un prêt de 2 à 2.800.000 francs, que les Compagnies d'Assurances helvétiques travaillant en France seraient disposées à consentir à l'Association de l'Hôpital suisse, tandis que la Confédération lui accorderait directement un prêt sans intérêts pendant une période déterminée du montant de 1 million à 1.800.000 francs suisses.

Dans ces conditions, la réalisation de l'Hôpital suisse pourrait s'effectuer maintenant assez rapidement, dès que les Chambres auront ratifié la proposition du Conseil Fédéral.

L'Assemblée a accueilli, avec beaucoup de satisfaction et de reconnaissance l'aide apportée par la Confédération. Dès maintenant, un sérieux effort de propagande en faveur de l'Hôpital suisse va être tenté auprès de tous les Suisses de France et chez leurs amis de Suisse, afin de réunir rapidement le million de francs suisses qui manque encore pour réaliser la somme désirée par les experts. Le trésorier annonça que, le matin même, il avait reçu une lettre d'un commerçant, grand ami de l'Association de l'Hôpital, M. Robert Schmidt, âgé de 82 ans, qui s'excusait de ne pouvoir assister à l'Assemblée, car il devait se lever à 5 heures du matin pour remplacer un de ses contre-maîtres malade, mais envoyait pour l'œuvre un chèque de 500.000 francs français.

C'est là un heureux présage de ce que donnera l'effort de solidarité demandé aux Suisses de France, maintenant qu'ils sont assurés de l'appui de la mère-patrie.

Robert VAUCHER.

**Pour couvrir
ses frais
« Le Messenger Suisse
de France »**

**a besoin
de publicité**

★ ★ ★

**N'oubliez pas
qu'une annonce
dans ses colonnes
est également
une marque
de prestige**

★ ★ ★

**Tarifs à votre
disposition**